MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 99 (2000), p. 85-101

Nadine Cherpion

La statue du sanctuaire de Medou-nefer.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

La statue du sanctuaire de Medou-nefer

Nadine CHERPION

Au cours de la campagne 1998-1999 sur la ville d'Ayn Asil (Balat), l'Ifao a mis au jour, dans le sanctuaire du gouverneur Medou-nefer [1] [fig. 2], une statue masculine assise [2] [fig. 1, 3 à 11]. C'est la première statue privée d'Ancien Empire que l'on découvre dans un lieu de culte autre qu'un *serdab*. Comme en témoignent les offrandes déposées, dans et devant la chapelle, à des niveaux parfois très élevés, la statue fut l'objet de dévotions sur une très longue période, et même bien après que le palais fut déserté et tomba en ruines. Elle avait été remise en place après l'incendie et la destruction de ce dernier, car elle se trouvait sur un nouveau sol et non sur le sol original du sanctuaire ; d'après la stratigraphie, le sol original appartenait au deuxième état du palais, ce qui correspond à une période assez ancienne de l'histoire des bâtiments, probablement le deuxième tiers du règne de Pépi II [3].

La statue ne porte aucune inscription, mais il semble difficile d'imaginer qu'elle ne représente pas Medou-nefer lui-même ; en effet, les autres sanctuaires du palais ayant été eux aussi réhabilités après l'incendie [4], on voit mal comment on aurait fait venir une statue de l'un de ceux-ci pour la placer dans le sanctuaire de Medou-nefer. Un fait est cependant troublant : la statue n'ayant pas été retrouvée brisée, comment expliquer qu'elle ait échappé

1 Celui-ci est identifié par son nom gravé sur les deux montants de porte. Il est le propriétaire du mastaba V, publié par Michel Valloggia (*Le mastaba de Medou-nefer*, *FIFAO* 31, Le Caire, 1986).

2 Inv. Ifao 6739 = B 2747 dans le registre du Service des antiquités. Je remercie Georges Soukiassian et Michel Wuttmann de m'avoir confié la publication de cette belle découverte.

3 Anticipant sur la publication de G. Soukiassian, M. Wuttmann, L. Pantalacci, *Sanctuaires de* ka *des gouverneurs à Ayn Asil*, sous presse, on peut résumer de façon suivante les différents états du palais d'Ayn Asil :

– pré-incendie 1 :
état 1 = premier état du palais, aménagement des sanctuaires 1 et 2, deux gouverneurs (Khentika et peut-être Decherou) [début du règne de Pépi II].
état 2 = deuxième état du palais, aménagement du sanctuaire de Medou-nefer [deuxième tiers du règne de Pépi II].
– pré-incendie 2 : arase de l'enceinte ouest du palais, établissement d'une rue nord-sud, aménagement du sanctuaire 3 ; un gouverneur (très vraisemblablement Ima-Pépy du mastaba II).
– incendie : dernier tiers du règne de Pépi II ; un gouverneur dont nous ignorons l'identité ?
– post-incendie 1 : remise en place de la statue de Medou-nefer, et du décret de Pépi II dans le sanctuaire 2.
– post-incendie 2 : offrandes tardives chez Medou-nefer (jusqu'à la Première Période intermédiaire).
La chronologie relative est certaine ; en revanche, il se pourrait que la chronologie absolue doive être revue en fonction de nouvelles découvertes.

4 Il s'agit des sanctuaires 1 et 2 [fig. 2], cf. G. Soukiassian, M. Wuttmann, L. Pantalacci, *op. cit*. Le sanctuaire nº 2 fut réhabilité par la remise en place d'un décret de Pépi II (L. Pantalacci, « Un décret en faveur des gouverneurs de l'oasis de Dakhla », *BIFAO* 85, 1985, p. 245-254).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

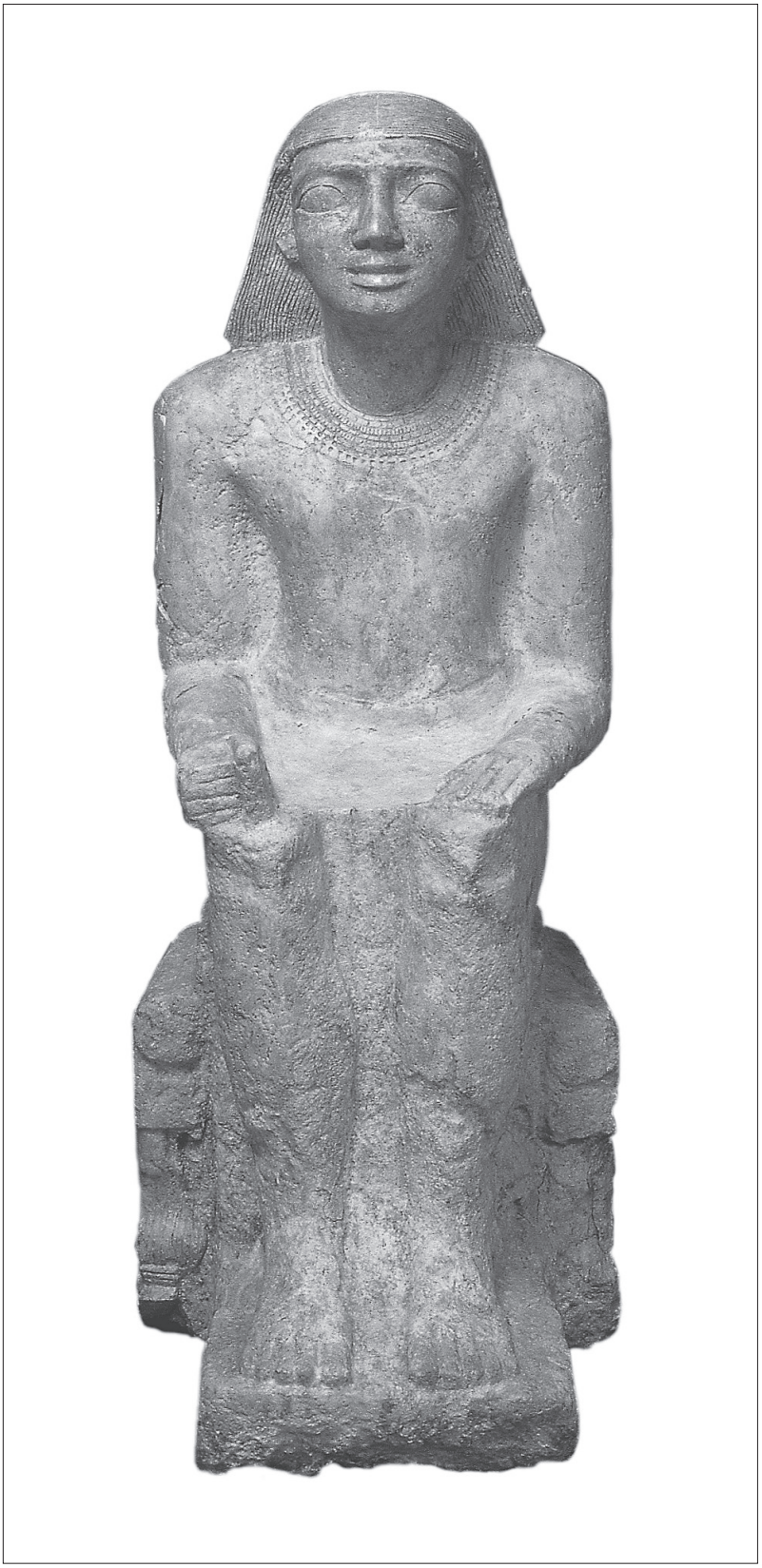


Fig. 1. Statue du gouverneur Medou-nefer, vue de face (photo A. Lecler, Ifao).

BIFAO 99 (2000), p. 85-101 Nadine Cherpion
La statue du sanctuaire de Medou-nefer.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

au saccage du palais ? Faut-il penser qu'on l'aurait mise à l'abri ? qu'un personnage superstitieux l'aurait poussée dans un coin ? Cela reste de toutes manières difficile à comprendre, car les pillards risquent d'avoir agi sans discernement.

La statue provenant du sanctuaire de Medou-nefer présente un certain nombre de points communs avec celle d'Ima-Pépy découverte par Michel Valloggia dans le mastaba I de Balat [5] [fig. 12-15], à laquelle on ne manquera pas de la comparer.

Données techniques

Hauteur : 77 cm. Une mortaise sous la statue (10 × 10, 4, 5 cm) indique qu'il y avait un socle dans l'installation originale.

Matière : calcaire local [6], moins blanc et moins fin que le calcaire de Toura.

État de conservation : le bras droit est éraflé tout le long et le sommet de la perruque est érodé ; tout le bas de la statue a baigné dans l'eau pendant un long moment et est rongé par l'humidité : à cause de cela, le côté gauche du siège est en grande partie perdu et le relief du côté droit du siège n'est plus lisible qu'à moitié, les jambes sont endommagées à partir du tiers inférieur, et la partie arrière du siège a également souffert ; des traces de peinture sont présentes sur le torse, le visage, les bras, les mains et le collier, soit sur toute la partie supérieure de la statue.

Description

Le visage de la statue se caractérise par de très grands yeux – non seulement très longs, mais aussi très grand ouverts –, par un nez fin [7] et une bouche souriante [8] qui confère au gouverneur une expression presque juvénile [fig. 5-6]. Les sourcils sont en relief (mais celui-ci n'est pas délimité par un trait sculpté), les caroncules profondes, et les paupières ne sont pas indiquées [9]. L'arête des lèvres est très marquée, cependant celles-ci ont l'air d'être indépendantes l'une de l'autre car les commissures ne sont pas notées. L'homme a le menton en pente ; quand on examine la statue de profil, on note néanmoins qu'il regarde bien en face de lui et qu'il n'a pas la tête levée [fig. 3, 6].

Le gouverneur porte une perruque longue [10] à mèches parallèles très finement gravées, qui partent d'une mince raie médiane ; la perruque est peinte en noir et dégage à moitié les oreilles [11] ; dans le dos, elle s'arrête là où elle touche les épaules [12], ce qui signifie non

5 M. VALLOGGIA, « Un groupe statuaire découvert dans le mastaba de Pepi-jma à Balat », dans *BIFAO* 89, 1989, p. 271-282 ; *id.*, *Le monument funéraire d'Ima-Pépy / Ima-méryré* (*FIFAO* 38), Le Caire, 1998, p. 73-75.

6 Comme la statue d'Ima-Pépy (M. VALLOGGIA, *BIFAO* 89, p. 281, donne les résultats de l'analyse de la pierre).

7 Contrairement à la statue d'Ima-Pépy, cf. *infra*.

8 Contrairement à la statue d'Ima-Pépy, cf. *infra*.

9 Au contraire d'autres statues d'Ancien Empire, par exemple Vienne ÄS 7506, 7787.

10 C'est la « Strähnenfrisur » d'E. STAEHELIN (*Untersuchungen zur ägyptischen Tracht im alten Reich*, *MÄS* 8, Berlin, 1966, p. 88).

11 Comme la statue d'Ima-Pépy (*infra*, et fig. 15). Il ne s'agit pas ici d'une perruque longue « à ailettes », c'est-à-dire dont les retombées latérales se soulèvent vers l'extérieur (par exemple CGC 36, cf. L. BORCHARDT, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten im Museum von Kairo* I, *Catalogue général des antiquités égyptiennes du musée du Caire*, Berlin, 1911, pl. 9 ; S. HASSAN, *Giza* VI/3, Le Caire, 1950, pl. XIV).

12 Comme la statue d'Ima-Pépy [fig. 14].

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

seulement qu'il n'y a pas de vide entre la perruque et les épaules, mais aussi que la perruque ne descend pas aussi bas qu'on peut le voir sur d'autres statues [13]. Le torse est nu, le modelé du dos très charnel [fig. 4], et le personnage est vêtu d'un pagne court et étroit, peut-être – à cause de la languette de la ceinture et de l'esquisse d'un rabat encore visible – celui qu'Élisabeth Staehelin nomme « pagne de gala » (c'est généralement ce pagne qu'on voit sur les statues assises) [14]. Sur le torse, un collier à plusieurs rangs (collier *ousekh*) [15] est sculpté en relief ; ce détail n'est pas fréquent, car les colliers sont plus souvent peints [16] ; en outre, le dernier rang de perles n'est pas constitué de « gouttes » ou de lentilles comme on le constate d'habitude [fig. 7a], mais d'amulettes d'un type rare dans la documentation [17] [fig. 7b] ; le collier conserve des traces de couleur jaune et rouge, ainsi qu'un peu de bleu.

La main gauche, dont les cuticules, rendues avec beaucoup de précision, sont très bien conservées [fig. 8], est posée à plat sur la cuisse ; la main droite a le poing fermé et en position verticale ; sous le pouce, une sorte de tenon a été réservé dans la pierre pour éviter que l'extrémité du doigt, qui constitue une saillie très fragile, ne se casse [fig. 9] [18].

Au niveau des jambes, l'arête du tibia, particulièrement vive, est très stylisée [19], tout comme sont stylisés également les genoux puissants ; à peu de chose près, les orteils sont tous de la même longueur – ce qui défie la vraisemblance anatomique –, mais ils étaient sans doute aussi soignés à l'origine, que les doigts de la main car les cuticules en étaient également détaillées.

Le siège est garni d'un épais coussin [20], comparable aux « galettes » de mousse que nous utilisons aujourd'hui, et les pieds sont sculptés à l'imitation de pattes de lion [21]. Ces deux détails

13 Par exemple Louvre N 40 (Ankh) et E 10776 (Tchenti), cf. Chr. ZIEGLER, *Les statues égyptiennes d'Ancien Empire au Louvre*, Paris, 1997, p. 80-81 et 149.

14 E. STAEHELIN, *op. cit.*, p. 11 sq.

15 Il s'agit bien d'un collier-*ousekh* et non d'un collier-*chenou*, car le collier-*chenou* – également large – se caractérise par des sections transversales de perles, inexistantes ici, qui interrompent les rangées horizontales de perles, et son dernier rang ne comporte généralement pas de « larmes » (E. BROVARSKI, « Old Kingdom Beaded Collars », dans *Studies in Honour of Martha Rhoads Bell*, San Antonio, 1997, p. 137-162, nbr. fig.). Collier-*ousekh* et collier-*chenou* sont souvent faits de perles qui imitent en faïence, en verre ou en stéatite vernissée des pierres semi-précieuses.

16 On trouvera un autre beau collier sculpté sur la statue de Sebekemkhent (cartouche de Pépi II, *ASAE* 53, 1956, pl. IV entre les p. 166 et 167).

17 On peut sans doute rapprocher du collier de Medou-nefer les amulettes du collier d'Isi (Louvre E 14399, VI^e^ dynastie, cf. Chr. ZIEGLER, *op. cit*, p. 99) et certaines amulettes en forme de coeur très stylisé trouvées à Balat même (A. MINAULT-GOUT, *Le mastaba d'Ima-Pépy, FIFAO* 30, Le Caire, 1992, p. 90 inv. 1949 a-g, fig. 24 p. 93, p. 129 ; M. VALLOGGIA, *Le mastaba de Medou-nefer*, *FIFAO* 31, Le Caire, 1986, fig. 13 n° 941/5).

18 Comme sur la statue d'Ima-Pépy [fig. 12-13]. Je ne crois pas qu'il puisse s'agir d'un morceau de tissu plié ou d'un mouchoir (M. VALLOGGIA, *BIFAO* 89, 1989, p. 275 et n. 8), car celui-ci se présente très différemment (par exemple Hildesheim 3265, cf. E. MARTIN-PARDEY, *Plastik des alten Reiches* 2, *CAA Lieferung* 4, Mayence, 1978, p. 155 ; Vienne ÄS 7443 cf. B. JAROS-DECKERT, E. ROGGE, *Statuen des alten Reiches*, *CAA Lieferung* 15, Mayence, 1993, p. 23 ; Louvre E 25368, cf. Chr. ZIEGLER, *op. cit.,* Cat. 23, p. 83-84 ; Louvre N 46, cf. Chr. ZIEGLER, *op. cit*., p. 159 ; Leiden AST 12, cf. B. PORTER, R. MOSS, *Topographical Bibliography* III, Oxford, 1979, p. 728 ; Caire 19/6/46/11, cf. S. HASSAN, *Giza* II, Le Caire, 1936, pl. I).
Ce tenon semble provenir d'un réflexe de prudence de la part des auteurs des statues de Medou-nefer et d'Ima-Pépy. Il ne s'observe que de manière exceptionnelle dans la statuaire d'Ancien Empire, même lorsque la position des doigts est la même (par exemple Caire CG 31 et 80, cf. L. BORCHARDT, *op. cit.,* pl. 8 et 18, etc. ; en l'absence de tenon, l'extrémité du pouce est d'ailleurs parfois cassée (Hildesheim 419, cf. E. MARTIN-PARDEY, *Plastik des alten Reiches* 1, *CAA Lieferung* 1, Mayence, 1977, p. 94 ; Louvre N 113, cf. Chr. ZIEGLER, *op. cit.*, Cat. 33, p. 120-121 ; Nikaré, Brooklyn 49.215, cf. J.D. COONEY, « Three Egyptian families of the Old Kingdom », dans *Bulletin of the Brooklyn Museum* 13/3, 1952, couverture). Je connais quelques cas semblables à celui de Medou-nefer dans la statuaire memphite et surtout dans la statuaire provinciale : Nekhebou (Boston 13-3161, provient de Giza), Qar (Caire JE 43776, provient d'Edfou), Itisen (Louvre A 43, provient probablement de Saqqara), cf. (cat. de l'exp.) *L'art égyptien au temps des pyramides*, Paris, 1999, fig. 84 et 85, p. 108, et cat. n° 186, p. 362 ; H.G. FISCHER, « A Provincial Statue of the Egyptian Sixth Dynasty », dans *AJA* LXVI, 1962, p. 65 et n. 6 ; E. OTTO, *Aus der Sammlung des Äghyptologischen Institutes der Universität Heidelberg*, Berlin, 1964, Abb. 13 et p. 14 (vient de province) ; Bruxelles E 2309, cf. R. TEFNIN.
Un même réflexe de prudence s'observe quelquefois sur des statues debout, bras ballants, où un tenon rattache le bout des doigts à la cuisse du personnage (J. CAPART, *Memphis à l'ombre des pyramides*, Bruxelles, 1930, fig. 246).

19 Cette arête n'est pas visible sur la photo de face [fig. 1]. D'autres statues présentent le même détail : Caire CG 92, 93, 130, 201, cf. L. BORCHARDT, *op. cit.*, pl. 21, 29 et 42 ; Hildesheim 1, cf. E. MARTIN-PARDEY, *op. cit,* 1, p. 4, etc.

20 Comme la statue d'Ima-Pépy, mais dans ce cas le coussin est beaucoup plus mince [fig. 12 à 14].

21 Comme la statue d'Ima-Pépy [fig. 12 et 14].

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

sont exceptionnels, car les statues privées d'Ancien Empire sont généralement assises sur de simples sièges cubiques, dépourvus de coussin. De chaque côté du siège, on compte quatre pattes de lion [22] [fig. 10], ce qui peut surprendre à première vue. Pourtant, les lits funéraires de Toutânkhamon ont aussi quatre pattes de lion (ou de vache ou d'hippopotame) de chaque côté de la couche. Cela signifie que le brancard était soutenu par deux animaux (huit pattes au total), dont on voit d'ailleurs les deux têtes [23]. Sur la statue de Balat, c'est la section circulaire des bords du siège, à gauche et à droite, qui vient s'inscrire à la place de la tête de l'animal. À l'Ancien Empire toujours, le trône de Chéphren présente bien, quant à lui, huit pattes et deux têtes de lion [24].

La distinction entre les pattes antérieures et postérieures du siège de Medou-nefer est rendue très clairement par la présence, à l'avant du siège, d'une crinière stylisée [fig. 11] [25]. Sous les pieds de la statue, deux sortes de socles isolent le tabouret du sol : les uns, en forme de troncs de pyramide inversés, sont rainurés et étaient sculptés dans le même morceau de bois que les pieds du siège (les rainures permettent d'y fixer éventuellement une feuille de protection en métal) ; les autres, lisses, sont des troncs de pyramide mobiles, en pierre ou en bois, dans lesquels les premiers venaient s'incruster [26].

À gauche et à droite du gouverneur, les bords du siège sont marqués à l'arrière par un imperceptible étranglement suivi d'un très léger évasement [fig. 11] [27]. C'est très différent de ce qu'on observe en bas relief, où, à l'arrière du siège, ces pièces de bois se terminent généralement par une ombelle de papyrus, beaucoup plus rarement par le simulacre d'un chapiteau palmiforme et, exceptionnellement, par une fleur de lotus [28]. Puisqu'aucun décor n'apparaît à cet endroit ni sur la statue de Medou-nefer, ni sur celle d'Ima-Pépy, ni sur la seule autre statue que je connaisse dont le siège possède des pattes d'animal (celle d'Itéti, à Turin) [29], on a l'impression que ce qu'on voit en bas relief – et qui correspond aux trois types de chapiteau pharaonique végétal – constitue un décor symbolique surajouté à une réalité qui n'aurait guère supporté un appendice aussi délicat [30]. Il est intéressant de constater que, de la même façon que parmi les colonnes égyptiennes florales, la papyriforme est de loin la plus répandue, de même, sur les bas-reliefs d'Ancien Empire, la terminaison en ombelle de papyrus est certainement la plus fréquente pour les sièges.

Entre les pieds du siège et du côté droit de celui-ci, on distingue encore quelques éléments d'un relief dans le creux [fig. 11] ; il représente un homme assis un genou en terre ou les deux genoux levés [31], respirant le parfum d'un vase d'onguent (*bas*) [32] ; la tête est

22 Comme la statue d'Ima-Pépy [fig. 12-13] ; les époux sont assis ici perpendiculairement au long côté de la banquette, ce qui fait dire à M.-C. Bruwier qu'il s'agirait d'un lit plutôt que d'un siège (*CdE* LXVI, 1991, p. 100-101).

23 H. Carter, A.C. Mace, *The Tomb of Tut-ankh-amen*. I, New York, 1963, pl. XVI à XIX, XXVIII.

24 CGC 9, 13 et 14, cf. L. Borchardt, *op. cit.*, pl. 3 et 4.

25 Comme la statue d'Ima-Pépy [fig. 14].

26 N. Cherpion, *Mastabas et hypogées d'Ancien Empire. Le problème de la datation*, Bruxelles, 1989, p. 36-38.

27 Comme la statue d'Ima-Pépy [fig. 14] sur laquelle je ne distingue aucun « renflement en forme de lotus » (M. Valloggia, *BIFAO* 89, 1989, p. 277).

28 N. Cherpion, *op. cit.,* p. 32 et n. 30 ; *ead.*, dans G. Castel, *Le mastaba de Khentika*, sous presse.

29 Cf. *infra*.

30 Sur certains bas-reliefs de la VI[e] dynastie, l'ombelle de papyrus s'est tellement amoindrie qu'elle paraît déjà inexistante (par exemple T.G.H. James, *Khentika*, pl. V et VI, mais non pl. XIV ; W.K. Simpson, *Qar*, fig. 16, 17, 20, 23, 25, mais non pl. 30) ; J. Capart, *Une rue de tombeaux*, Bruxelles, 1907, pl. XX (Ankhmahor).

31 Selon qu'on voit, sous le personnage, tantôt un coussin, tantôt la jambe repliée de l'homme assis.

32 Cf. N. Cherpion, *op. cit.*, p. 54. Il existe une scène très proche de celle-ci, inscrite également dans l'encadrement d'un siège, dans S. Hassan, *Giza* VI/3, Le Caire, 1950, fig. 11, p. 16 (VI[e] dynastie) : le personnage respire le parfum d'une fleur de lotus plutôt que celui d'un vase. Voir aussi Chr. Ziegler, *Stèles, peintures et reliefs égyptiens de l'Ancien Empire*, Paris, 1990, p. 78 (Louvre E 14329).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

petite, les yeux énormes, tant en hauteur qu'en longueur [33], et les lèvres très épaisses ; le style en est beaucoup plus caricatural que celui de la statue ; il porte un pagne dont on voit la languette de la ceinture, ainsi qu'un collier ; derrière le personnage – qui appartient peut-être à la famille du gouverneur, à moins qu'il ne s'agisse de Medou-nefer lui-même [34] –, se trouve un pot, devant lui, ce qui semble constituer quelques offrandes. Il est possible qu'un bas-relief décorait aussi la surface disponible entre les pieds du siège du côté gauche, mais cette partie de la statue a trop souffert de l'humidité pour y déceler à présent quoi que ce soit.

Le siège est anormalement bas (il ne mesure que 22,5 cm alors que la hauteur totale de la statue fait 77 cm) [35] ; les pieds du gouverneur reposent sur un socle, mais ce dernier ne se poursuit pas sous le siège, si bien que les pieds de la statue sont situés plus haut que ceux du siège.

Au total, plusieurs détails font de cette statue une œuvre de facture très soignée, comme le modelé du dos, l'indication des cuticules et le traitement du visage. Les points communs qu'elle offre avec la statue d'Ima-Pépy provenant du mastaba I de Balat sont le type de perruque, longue et découvrant à demi les oreilles, la présence d'un tenon de pierre sous le pouce en saillie et d'un coussin sur le siège [36], les pieds sculptés à l'imitation de pattes de lion (avec, dans chaque cas, huit pattes en tout), les doubles socles sous les pieds, et l'absence d'un quelconque ornement à l'arrière du siège [fig. 12 à 14]. Mais la différence essentielle entre les deux statues réside dans les proportions : celles de la statue d'Ima-Pépy sont quasiment maniéristes, notamment par la longueur des torses et la petitesse des têtes [37], deux traits typiques de notre art maniériste du XVI[e] siècle, mais qui ne s'observent d'aucune manière sur la statue provenant du sanctuaire de Medou-nefer. En outre, les visages d'Ima-Pépy et de sa femme ne sont pas comparables à celui de notre statue, dans la mesure où ils sont beaucoup plus caricaturaux [38] : en plus des yeux longs et à fleur de tête, les nez sont épatés, avec un pli partant de l'aile du nez, les bouches trop grandes et trop rectilignes, l'expression par là même presque grincheuse [fig. 15]. Rien de tout cela n'apparaît chez Medou-nefer. Enfin, les deux statues diffèrent aussi par les dimensions : celle attribuée à Medou-nefer est une statue de belle taille (77 cm sans le socle), celle d'Ima-Pépy et de son épouse est d'un format nettement plus petit (29,8 cm).

33 Cf. *Denkmäler der Oase Dachla* (*ArchVer* 28), Mayence, 1982, pl. 56 (stèle de Decherou).

34 Sur les bas-reliefs, c'est toujours le défunt en personne qui respire un vase d'huile parfumée.

35 Les jambes de Medou-nefer mesurent 35,5 cm, car à la hauteur du siège il faut ajouter l'épaisseur du coussin ; elles ne semblent pas anormalement courtes.

36 Sur la statue d'Ima-Pépy, le coussin est beaucoup plus mince [fig. 14].

37 Cela se remarque surtout de face.

38 Ils sont d'ailleurs presque interchangeables.

BIFAO 99 (2000), p. 85-101 Nadine Cherpion
La statue du sanctuaire de Medou-nefer.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Commentaire

J'ai le sentiment que la statue trouvée dans le sanctuaire de Medou-nefer, tout comme celle d'Ima-Pépy découverte dans le mastaba I, sont l'œuvre de sculpteurs locaux plutôt que d'un artiste memphite [39]. Ce n'est pas seulement l'utilisation de calcaire local qui m'y fait penser, mais surtout le fait que ces œuvres présentent toutes deux une série de détails qui ne s'observent jamais ou très rarement dans la statuaire memphite : le tenon sous le pouce [40], le coussin sur le siège et les pieds en forme de pattes d'animal. Le seul autre exemple que je connaisse d'une statue dont les pieds imitent des pattes d'animal est la statue d'Iteti à Turin [41], statue provenant de Giza et datant sans doute du temps de Chéphren [42] ; dans ce cas, les pieds sont en forme de pattes de taureau, conformément à ce qu'on trouve à la IV^e^ dynastie sur les bas-reliefs [43]. En somme, c'est une expérience isolée d'usurpation par un particulier d'un privilège royal [44], sans rapport avec ce qui se fera à Balat à la fin de l'Ancien Empire.

Sur les deux statues de Balat, la partie inférieure n'est en réalité que la transposition en ronde bosse de ce qui existe en bas relief à un moment donné de l'Ancien Empire, mais ne se rencontre jamais en ronde bosse : les pieds façonnés à l'image de pattes d'animal, la distinction entre les pattes antérieures et postérieures d'un lion [45], les quatre pattes de chaque côté du siège [46], et la présence de doubles socles de protection sous les pieds [47]. Il faut certainement rapprocher pareilles nouveautés dans le domaine de la statuaire, des nombreux traits originaux qu'on relève dans le décor peint sur les murs du caveau de Khentika, propriétaire du mastaba III [48]. De la même façon que celui-ci n'a pu être exécuté que par un artiste du cru, tant sont grandes les différences stylistiques et iconographiques avec le répertoire de Giza et de Saqqara, il semble qu'il y ait eu sur place au moins un homme capable de manier le ciseau en s'inspirant de ce qui se faisait dans la capitale, tout en s'autorisant un certain nombre de libertés par rapport à celle-ci.

Si on ignorait dans quel contexte la statue de Medou-nefer a été trouvée, les éléments qui permettent de la dater sont en principe la typologie (détails de la coiffure et du siège) [49] et le style de la statue (par exemple la manière dont sont rendus les traits du visage). Hormis sur la statue d'Ima-Pépy qui vient elle aussi de Balat, les détails du siège sont malheureusement

39 M. Valloggia, *BIFAO* 89, p. 281 : « On ne saurait écarter l'éventualité d'un passage de sculpteurs, temporairement détachés des ateliers royaux (...) ; l'octroi d'un tel privilège [l'institution d'un culte funéraire pour les gouverneurs] devait sans doute être assorti d'une dotation de main-d'œuvre capable d'assurer les nécessités d'un tel office. »

40 Cf. ci-dessus n. 18.

41 Turin Suppl. 1876 (provient de Giza G 7391), cf. S. Curto, *Gli scavi a el-Ghiza*, Rome, 1963, pl. X-XI.

42 À cause du geste, très rare, de l'épouse du défunt (S. Curto, *op. cit*., pl. VIb), la tombe ne peut être de beaucoup postérieure à Chéphren, cf. N. Cherpion, « *Sentiment conjugal et figuration* », dans *Kunst des Alten Reiches*, *SDAIK* 28, Mayence, 1995, p. 33.

43 N. Cherpion, *Mastabas*, p. 34.

44 *Ibid*., p. 33 ; M. Valloggia, *BIFAO* 89, p. 280 et n. 38 : « De Wit a montré que la symbolique attachée à ces félins royaux caractérisait d'abord le pouvoir victorieux du souverain sur les ténèbres ; puis, par extension, celui d'un agent de renaissance. »

45 N. Cherpion, *op. cit.,* p. 35, critère 12.

46 *Ibid*., p. 35, critère 11. Il ne s'agit vraisemblablement pas de rendre en perspective les quatre pieds du siège, comme je l'ai écrit précédemment, mais d'indiquer que le siège possède quatre pattes de chaque côté du personnage assis.

47 *Ibid*., p. 40, critère 14.

48 N. Cherpion dans G. Castel, *Le mastaba de Khentika*, sous presse (représentation unique d'une robe à manches longues ; présence d'une table d'offrandes sur le bateau du voyage mystique à Abydos et mise en place d'un « banquet », deux détails qui évoquent immanquablement le Nouvel Empire ; liberté de style qui annonce la Première Période intermédiaire sur la paroi nord, et liberté de pensée dans le choix du lotus comme programme de survie).

49 La position des mains de Medou-nefer étant une position extrêmement fréquente, elle ne constitue pas un critère utile.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

sans parallèle dans la ronde-bosse d'Ancien Empire, et il n'existe par ailleurs aucune étude stylistique de la statuaire d'Ancien Empire qui rattache les différentes caractéristiques de style à des noms de roi. Dès lors, on ne peut que

– donner un avis provisoire sur le style,

– examiner un aspect de la coiffure, à savoir le fait de cacher ou de découvrir l'oreille,

– comparer la typologie du siège à ce qui existe en bas relief.

Sur le plan du style, une chose frappe : mis à part les très grands yeux qui ne trompent pas sur la date, le visage du gouverneur ne présente aucun autre stigmate de la statuaire de la VI^e dynastie à partir de Pépi I^er [50] (nez épaté et plis partant des ailes du nez, grande bouche, grosses lèvres, face large, yeux parfois globuleux, cf. fig. 16 à 18) [51] ; c'est en somme une tête encore très classique, n'étaient les yeux [52].

En ce qui concerne le rapport entre les oreilles et la perruque longue à l'Ancien Empire, trois variantes sont possibles. Les perruques les plus anciennes (celles de la période archaïque notamment) couvrent entièrement les oreilles [53]. Le premier nom de roi qu'on lit sur une statue dont la perruque longue dégage complètement les oreilles est celui de Merenré, sur les statues de Gegi (CGC 72, 73 et 75) [54]. Entre ces deux types de représentation il en existe un

50 Et peut-être même à partir de Téti, car les deux seules statues provenant de mastabas qui présentent le nom de Téti ont le visage martelé (il s'agit de Mererouka et de Nefersechemptah, cf. H. FECHHEIMER, *Die Plastik der Ägypter,* Berlin, 1914, pl. 12 et 13).

51 Ces traits sont notamment présents, en tout ou en partie, sur les statues suivantes : Pépi I^er, Brooklyn 39.121, cf. *L'art égyptien au temps des pyramides,* n° 171, p. 345 ; Nekhebou, Boston 13.3161, cf. *L'art égyptien au temps des pyramides*, fig. 84, p. 108 (cartouche de Pépi Ier) ; Méryré-haichtef, Caire JE 46992, cf. *L'art égyptien au temps des pyramides,* fig. 165, p. 366 (cartouche de Pépi I^er) ; Ima-Pépy, provient du mastaba I de Balat, cf. notre fig. 15 (cartouche de Pépi I^er) ; Niankhpepi le Noir, Caire CG 236, cf. L. BORCHARDT, *op. cit.*, pl. 49 (cartouche de Pépi I^er) ; Gegi, CGC 72 et 75, cf. L. BORCHARDT, *op. cit.*, pl. 17, CGC 73, cf. B. HORNEMANN, *Types of Ancient Egyptian Statuary* III, Copenhague, 1957, pl. 693 (cartouche de Merenré) ; Sebekemkhent, *ASAE* 53, 1956, pl. V (cartouche de Pépi II) ; Ishetj, *ASAE* 55 (1958), pl. VIII, IX, XIV, XV et *AJA* 53 (1949), pl. VIII (cartouche de Pépi II).

Les autres statues ne présentent pas de cartouche, mais appartiennent certainement à la VI^e dynastie : MMA 26.2.8-9 (*MDAIK* 51, 1995, pl. 53) ; Caire CG 220 (L. BORCHARDT, *op. cit.*, « VI^e dynastie ou plus tard ») ; Nedjemib, Caire CG 219 (L. BORCHARDT, *op. cit.*, pl. 45, cf. B. PORTER, R. MOSS, *Topogr. Bibl.* V, p. 73) ; Louvre N 113 (Chr. ZIEGLER, *Les statues égyptiennes*, n° 33 p. 122 : 2^e moitié de la VI^e dynastie) ; Caire JE 41978 (N. CHERPION, « La statuaire privée d'Ancien Empire : indices de datation », dans *BiEtud* 120, Le Caire, 1998, fig. 34b, p. 141) ; MMA 37.2.2 (H.G. FISCHER, *SDAIK* 28, 1995, pl. 27b) ; Isi, Louvre E 14399 (Chr. ZIEGLER, *op. cit.,* p. 96, 99) ; etc.

52 Peut-être un autre détail de la physionomie de Medou-nefer est-il typique de la VI^e dynastie – si du moins c'est bien comme cela qu'il faut comprendre la phrase d'E. RUSSMANN, *MDAIK* 51, 1995, p. 270 – c'est le fait que les lèvres ont l'air d'être indépendantes l'une de l'autre (cf. *supra*) (« The lips end abruptly at either side, leaving the corners open »).

53 Par exemple : Berlin 21839 (époque thinite ?) ; Bedjmès (III^e d., cf. *L'art égyptien au temps des pyramides*, fig. 73, p. 102) ; Ankh (III^e d., Louvre N 40, cf. Chr. ZIEGLER, *Les statues égyptiennes,* Cat. n° 22 p. 79 sq.) ; Ankh (III^e d., Leiden AST 18 = D 93, cf. *L'art égyptien au temps des pyramides*, p. 158) ; Akhou (début IV^e d., cf. A. ABOU BAKR, *Excavations at Giza 1949-1950,* Cairo, 1953, pl. L, LI) ; Dersenedj en scribe (IV^e d., cf. *Staatliche Museen zu Berlin. Ägyptisches Museum und Papyrussammlung*, Mayence, 1991, p. 29 n° 17) ; Hetepi, Hildesheim 1572, provient de Giza D 211 (sans doute IV^e d. ; E. MARTIN-PARDEY, *Plastik des alten Reiches* 2, Mayence, 1978, p. 15) ; Iti, provient de Saqqara C 13 (IV^e d., mèches détaillées comme Akhi CGC 44, *infra* n. 54 ; H. FECHHEIMER, *op. cit.*, pl. 30) ; Caire CG 26 (L. BORCHARDT, *op. cit.*, pl. 7 ; mèches détaillées comme Akhi CGC 44, *infra* n. 54) ; Caire CG 168 (L. BORCHARDT, *op. cit*, pl. 37 ; air très archaïque à cause de l'absence de cou) ; N. CHERPION, *BiEtud* 120, n. 62 et 63 p. 108.

Deux autres statues, datées pourtant de la VI^e dynastie, ont des perruques longues qui cachent entièrement les oreilles : il s'agit de cas isolés d'archaïsme (Louvre N 113, cf. Chr. ZIEGLER, *Les statues égyptiennes*, n° 33 p. 122 ; Nekhebou, Boston 13.3161, cf. *L'art égyptien au temps des pyramides*, Paris, 1999, fig. 84, p. 108).

54 Gegi, Caire CG 72, 73, 75, cf. L. BORCHARDT, *op. cit*., pl. 17 (cartouche de Merenré). Voici d'autres exemples, tous datés de la VI^e dynastie : Sebekemkhent, *ASAE* 55, 1958, pl. XXV (cartouche de Pépi II) ; Univ. College 16654 (A. PAGE, *Egyptian Sculpture from the Petrie Collection,* Warminster, 1976, p. 14, ill. 15) ; Tchaou, CGC 120, cf. *L'art égyptien au temps des pyramide*s, Paris, 1999, n° 185, p. 361 ; Nedjemib, CGC 219 (L. BORCHARDT, *op. cit.,* pl. 45) ; Caire JE 41978, cf. N. CHERPION, « La statuaire privée d'Ancien Empire : indices de datation », dans *BiEtud* 120, Le Caire, 1998, fig. 34b, p. 141 ; Louvre E 27492 (Chr. ZIEGLER, *Les statues égyptiennes*, n° 24, p. 87-89) ; MMA 37.2.2 (H. G. FISCHER, dans *SDAIK* 28, pl. 27b) ; Qar, Caire JE 43776, cf. *L'art égyptien au temps des pyramides*, fig 85, p. 108 ; N. CHERPION, *BiEtud* 120, n. 64 p. 109. À la IV^e dynastie, Akhi (CGC 44) a déjà une perruque longue qui dégage entièrement les oreilles, mais c'est une expérience sans lendemain et qui se distingue de ce qui se fera à la VI^e dynastie par le fait que les mèches de la perruque sont soigneusement détaillées, habitude fréquente à la IV^e dynastie (*BiEtud* 120, p. 108-110).

BIFAO 99 (2000), p. 85-101 Nadine Cherpion
La statue du sanctuaire de Medou-nefer.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

troisième, de loin le plus répandu et dont je ne connais pas les limites chronologiques : c'est celui qui consiste à couvrir l'oreille à moitié ou à en montrer seulement le lobe. C'est le principe de figuration choisi par l'auteur de la statue de Medou-nefer ainsi que par celui de la statue d'Ima-Pépy. Il faut insister sur le fait qu'on trouve encore des perruques qui cachent à moitié les oreilles après que la mode des perruques découvrant complètement l'oreille a vu le jour, par exemple sur la statue d'Ishetji qui présente le cartouche de Pépi II [55]. Ce critère n'autorise donc pas une datation précise à l'intérieur de la VI^e^ dynastie [56].

Si l'on compare maintenant les particularités du siège de la statue avec les mêmes détails en bas relief, on note ceci :

– en bas relief, les sièges à quatre pattes de lion se rencontrent de Niouserré à Téti sans interruption, et plus rarement avec le nom de Pépi I^er^ [57]. Cela signifie que les monuments qui présentent ce détail ne peuvent être de beaucoup postérieurs à Pépi I^er^ ;

– en bas relief, les doubles socles sous les pieds du siège sont extrêmement fréquents avec les cartouches de la V^e^ dynastie, mais sont encore assez bien représentés avec les noms de Téti et de Pépi I^er^ [58]. Cela signifie que les monuments qui présentent ce détail ne peuvent être de beaucoup postérieurs à Pépi I^er^ ;

– en bas relief, la distinction entre pattes antérieures et pattes postérieures de lion se rencontre surtout avec le nom de Pépi I^er^, mais on trouve aussi, dans une moindre mesure, les noms d'Ounas, de Téti et de Pépi II [59].

L'enquête stylistique et typologique que l'on peut mener à partir de la statue de Medou-nefer semble donc indiquer une date assez haute dans la VI^e^ dynastie (visage peu caractéristique de l'époque Pépi I^er^ / Pépi II, oreilles à demi-cachées par la perruque longue alors que la mode des oreilles entièrement dégagées voit le jour à partir de Merenré, et détails du siège qui, en bas relief, sont souvent associés au nom de Pépi I^er^). Mais aux réserves qui viennent d'être émises à propos des critères utilisés, il faut en ajouter deux autres : d'une part, la statuaire de Balat, par son éloignement de la Vallée et son caractère quasi insulaire, peut présenter un certain retard par rapport à la statuaire memphite ; d'autre part, il n'est pas sûr qu'on puisse appliquer à la ronde-bosse les conclusions tirées des bas-reliefs, dans la mesure où nous ne savons pas si les conventions utilisées par les sculpteurs dans le domaine de la ronde-bosse étaient les mêmes que pour le bas-relief ni si elles occupaient le même espace de temps [60]. Le bilan de l'ensemble de ces observations n'infirme donc pas la datation donnée par la fouille (deuxième tiers du règne de Pépi II).

55 *ASAE* 55, 1958, pl. IX.

56 Il faudrait aussi étudier le vide qui sépare parfois la perruque des épaules (je l'ai fait pour la perruque courte et bouclée – *BiEtud* 120, 1998, p. 103-104 – mais pas encore pour la perruque longue).

57 N. CHERPION, *Mastabas*, critère 11, p. 35.

58 *Ibid*., critère 14, p. 40.

59 *Ibid*., critère 12, p. 35.

60 Un exemple clair de décalage entre bas-relief et ronde-bosse est le fait qu'aucune statue privée de la VI^e^ dynastie ne présente de dossier, alors que sur les bas-reliefs de la même époque les sièges sont toujours pourvus d'un dossier (il suffit de comparer la statue de Medou-nefer à la stèle de Khentika, cf. *Denkmäler des Oase Dachla aus dem Nachlass von A. Fakhry*, *ArchVer* 28, Mayence, 1982, pl. 58).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Par ailleurs, en asseyant le gouverneur sur un siège garni d'un coussin et dont les pieds sont sculptés en forme de pattes d'animal, alors que la norme est d'asseoir le défunt sur un simple siège cubique, dépourvu de coussin, le sculpteur de Balat innove par rapport à tout ce qui s'est fait jusque-là et crée un type de statue très original [61]. Ces deux aspects de la statue – l'un attardé, l'autre d'avant-garde – en apparence contradictoires, ne s'excluent pourtant pas l'un l'autre. On les retrouve ailleurs dans la documentation de Balat, en particulier dans les peintures du caveau du mastaba III [62].

61 Cela est à mettre en rapport avec d'autres traits culturels qui à Balat annoncent l'esprit de la Première Période intermédiaire : ainsi, sur la stèle de Khentika, on trouve déjà un personnage qui « flotte » (*op. cit.*, pl. 58) comme on en trouvera fréquemment sur les stèles de la Première Période intermédiaire ; et le geste rare des époux Ima-Pépy et Isout sur la statue du mastaba I (notre fig. 14) annonce directement la liberté d'expression de la Première Période intermédiaire (N. CHERPION, « Sentiment conjugal et figuration à l'Ancien Empire », dans *SDAIK* 28, 1995, p. 35-36). Contrairement à ce qui s'est souvent dit, l'éloignement de la capitale devait créer un climat propice à plus de liberté qu'ailleurs ; ce sont les milieux de la capitale, plus muselés, qui sont conservateurs, et non l'inverse.

62 N. CHERPION, dans G. CASTEL, *Le mastaba de Khentika* (*FIFAO*), sous presse.

BIFAO 99 (2000), p. 85-101 Nadine Cherpion
La statue du sanctuaire de Medou-nefer.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Fig. 2a.



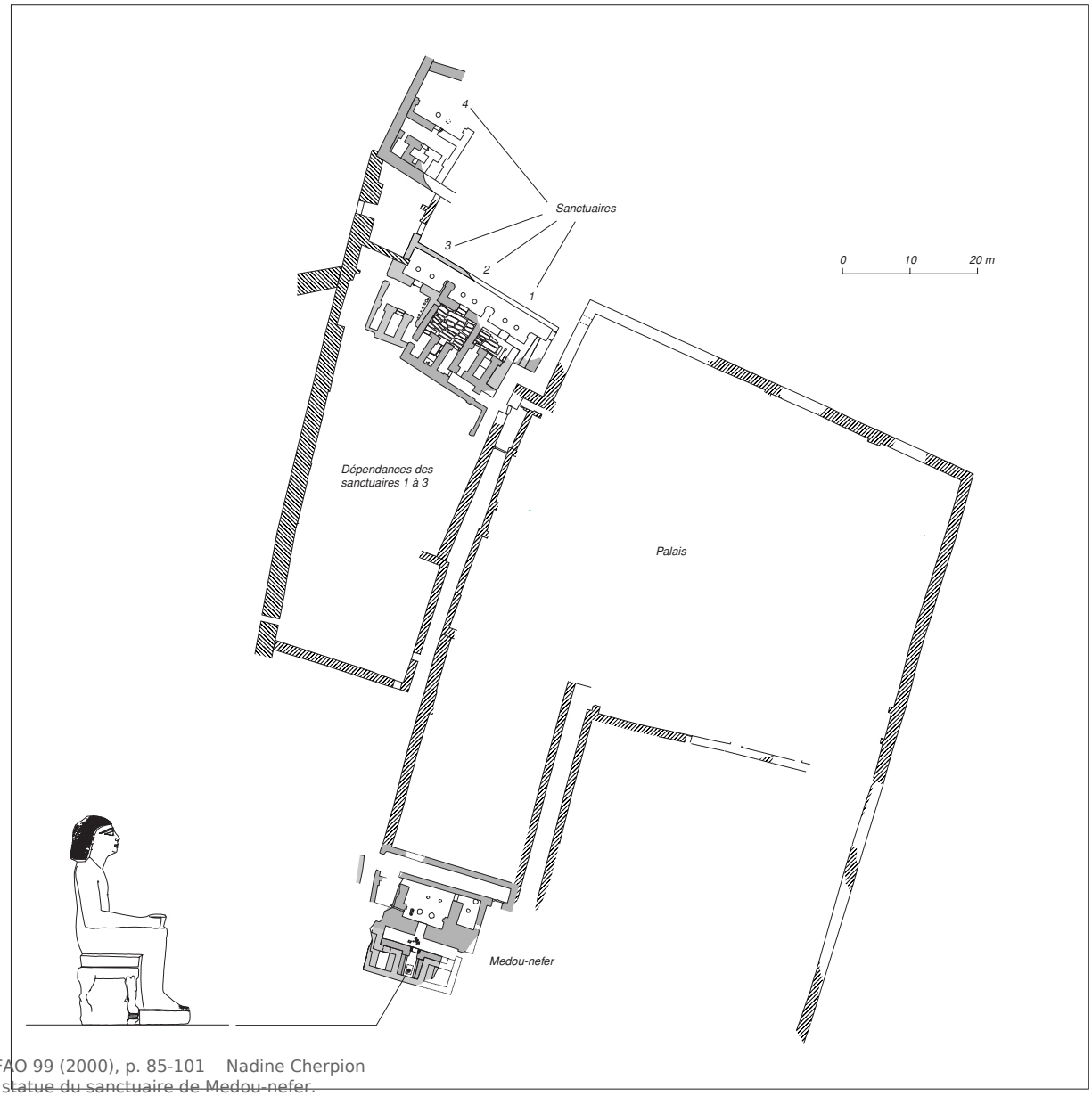
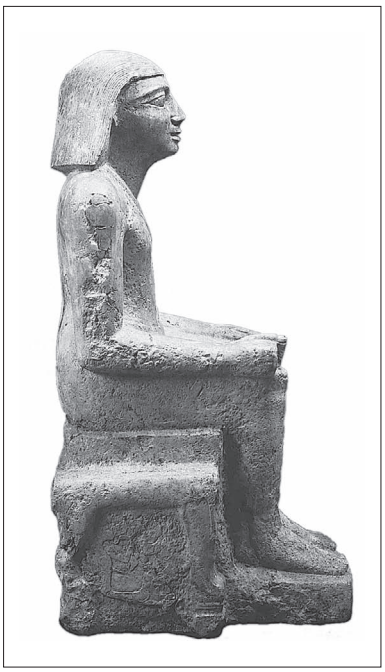
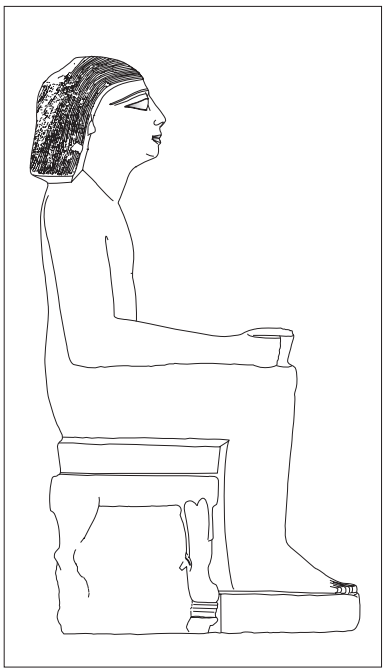


Fig. 2b. Plan du palais d'Ayn Asil.

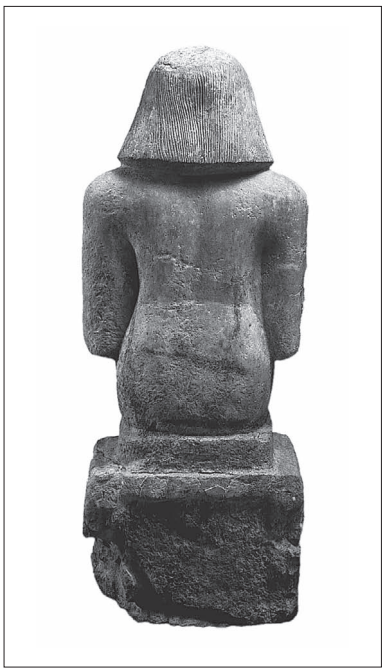
BIFAO 99 (2000), p. 85-101 Nadine Cherpion
La statue du sanctuaire de Medou-nefer.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



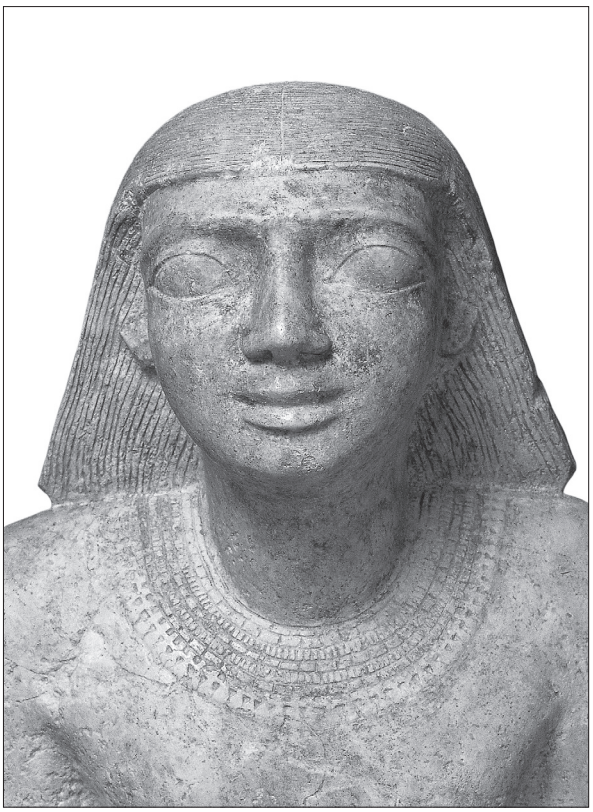
3 a



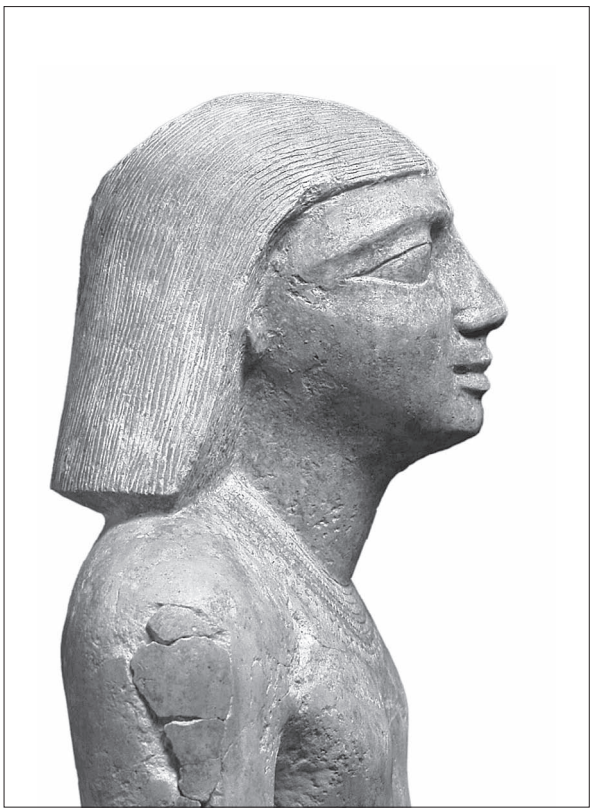
3 b



4



5



6

Fig. 3 a-b. Statue du gouverneur Medou-nefer, profil droit.
Fig. 4. Statue du gouverneur Medou-nefer, vue de dos.
Fig. 5. La tête de Medou-nefer, vue de face.
Fig. 6. Buste de Medou-nefer, profil droit.
(photos A. Lecler, Ifao, et dessin Ayman Hussein).

Les différences qui peuvent apparaître entre la photo et le dessin viennent du fait que l'angle de prise de vue n'est pas le même, le relevé ayant été réalisé au conformateur et non d'après la photo.

BIFAO 99 (2000), p. 85-101 Nadine Cherpion
La statue du sanctuaire de Medou-nefer.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

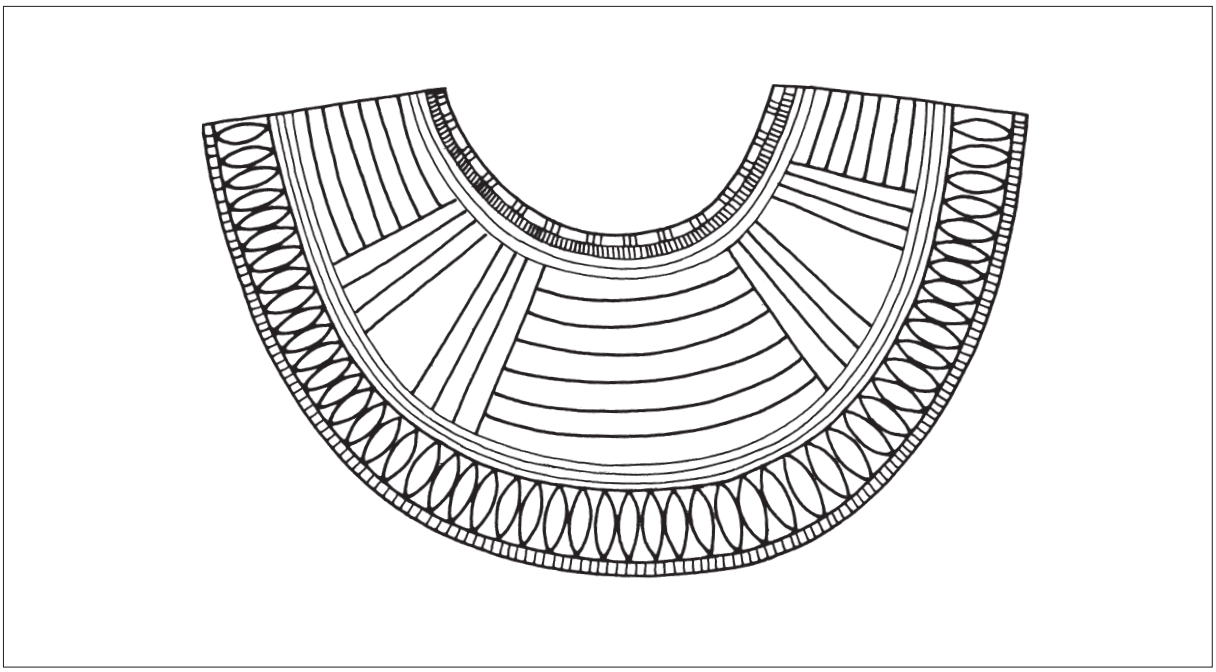


Fig. 7 a. Collier *ousekh* de Kagemni, VI^e^ dynastie (d'après W. von Bissing, *Die Mastaba des Gemnikai*, vol. I, Berlin, 1905, pl. XXVII).

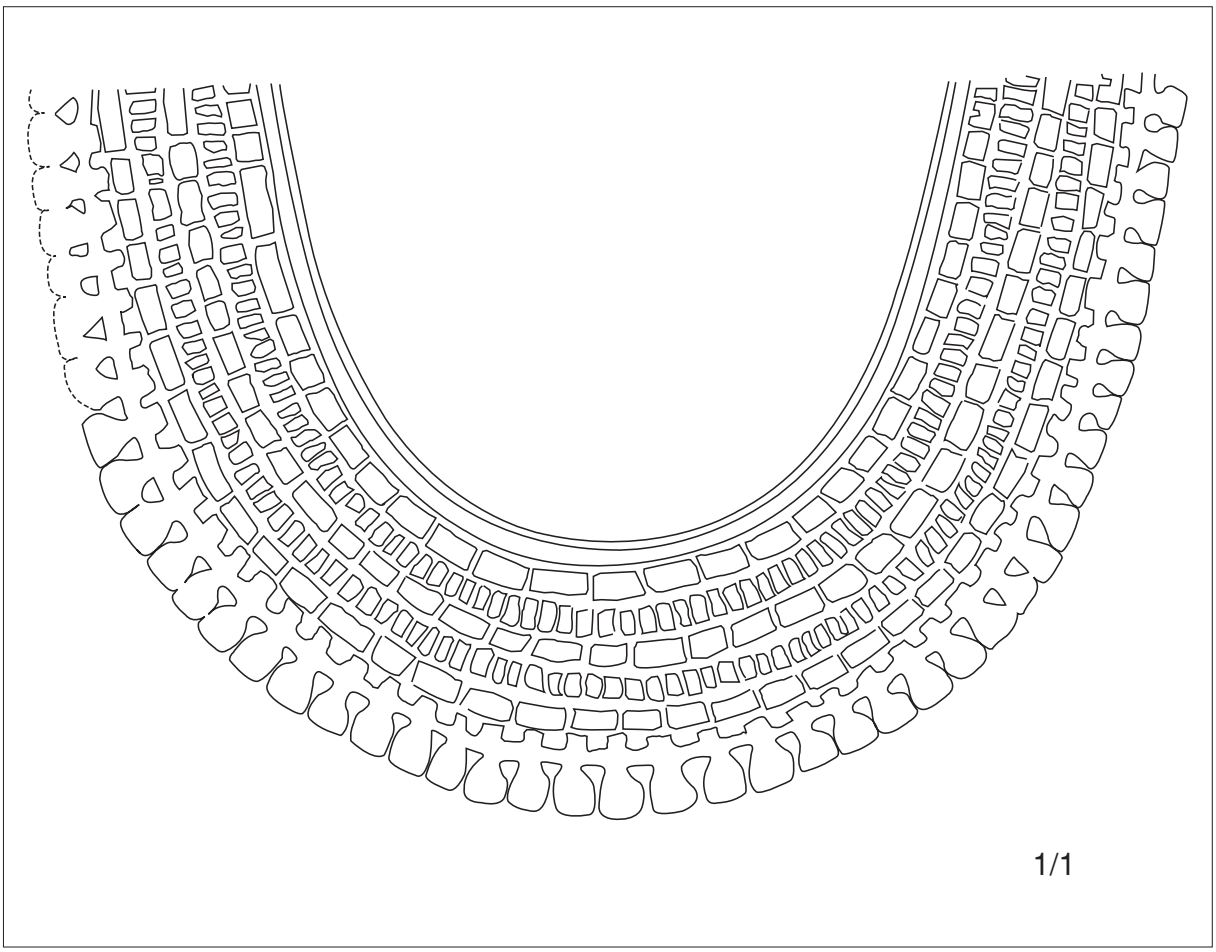


Fig. 7 b. Collier *ousekh* de Medou-nefer (dessin Ayman Hussein)

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



8



9 a



9 b



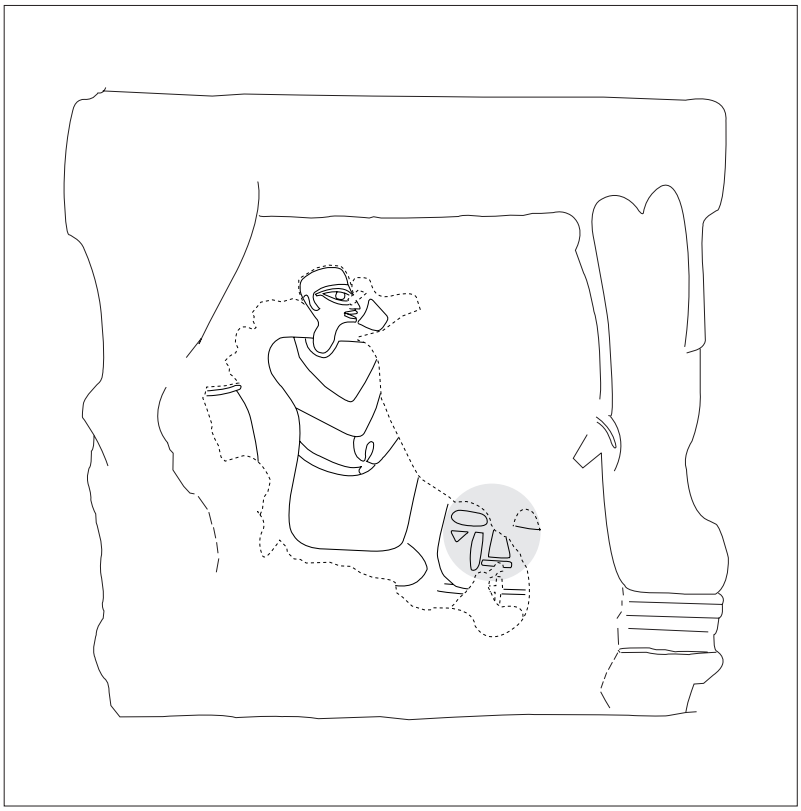
10

Fig. 8. La main gauche de Medou-nefer (photo A. Lecler, Ifao).
Fig. 9 a-b. La main droite de Medou-nefer (photo A. Lecler, Ifao).
Fig. 10. Détail du siège de Medou-nefer (photo A. Lecler, Ifao).

BIFAO 99 (2000), p. 85-101 Nadine Cherpion
La statue du sanctuaire de Medou-nefer.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



a



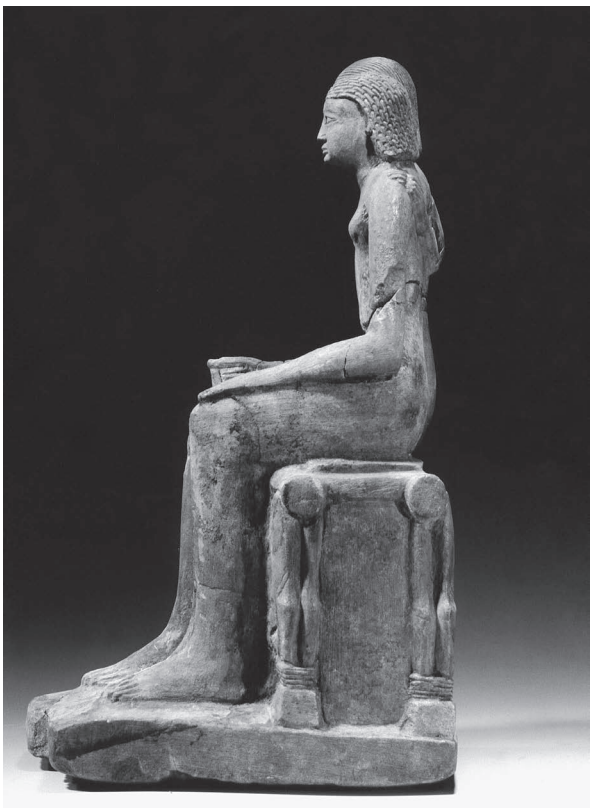
b

Fig. 11 a-b. Relief dans le creux, entre les pieds du siège de la statue (photo A. Lecler, Ifao, et dessin Ayman Hussein).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



12



13



14



15

Fig. 12. Statue d'Ima-Pépy et de son épouse Isout, Musée de Kharga, Inv. 370, profil droit (photo J.-F. Gout, Ifao).
Fig. 13. Statue d'Ima-Pépy et de son épouse Isout, Musée de Kharga, Inv. 370, profil gauche (photo J.-F. Gout, Ifao).
Fig. 14. Statue d'Ima-Pépy et de son épouse Isout, Musée de Kharga, Inv. 370, dos (photo J.-F. Gout, Ifao).
Fig. 15. Statue d'Ima-Pépy et de son épouse Isout, Musée de Kharga, Inv. 370, bustes de face (photo J.-F. Gout, Ifao).

BIFAO 99 (2000), p. 85-101 Nadine Cherpion
La statue du sanctuaire de Medou-nefer.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Fig. 16. Niankhpépi le noir, Caire CG 236, cartouche de Pépi I[er] (photo J.-F. Gout, Ifao).



Fig. 17. Gegi, Caire CG 73, cartouche de Merenré (photo J.-F. Gout, Ifao).



Fig. 18. Ishetji, Caire JE 88575, cartouche de Pépi II (photo J.-F. Gout, Ifao).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net